

Marie Morin à l'honneur... ses desserts aussi !

Grand moment d'émotion, samedi, pour Marie Morin, la cofondatrice de l'entreprise éponyme qui fabrique des desserts à Quessoy. Sa Légion d'honneur est un hommage à une histoire familiale.

Les gens d'ici

Tellement discrète, elle avait réussi à échapper aux appareils photos de la presse jusqu'à ce samedi, où tous les regards étaient braqués vers elle. Marie Morin (elle existe bien) est la reine de ce jour empli d'émotion. La cofondatrice de l'entreprise du même nom, fabriquant des desserts à Quessoy, a reçu la Légion d'honneur (élevée au grade de chevalier dans la promotion du travail). « Je ne m'y attendais pas du tout, c'est étonnant », confesse la Normande d'origine, née de parents quessoyais au Havre, il y a soixante et onze ans.

Une épopée familiale

Près d'elle, son mari Alain, 72 ans. « C'est une reconnaissance », dit-il. Évidemment, il y a « un peu de fierté ». Cette décoration « nous revient à tous les deux », répète Marie Morin. Certes, à tous les deux, mais aussi à toute leur famille. Car l'épopée Marie Morin, c'est une histoire qui se poursuit aujourd'hui avec deux de leurs trois fils, Bruno et Éric. Un nouveau bâtiment de production est en construction à Trégueux (il sera opérationnel en décembre prochain).

Comment a commencé l'aventure ? Elle se raconte à deux voix. D'abord, celle d'Alain. « Mon premier métier était mécanicien, le second, chauffeur poids lourd, et enfin, représentant en charcuterie, produits surgelés et laitiers fermiers. » À 37 ans, le natif d'Hénon en a « un peu marre de travailler pour les autres » et se lance. C'était en 1992. « J'avais pour objectif de me démarquer de la concurrence. Je voulais fabriquer des produits laitiers haut de gamme. Des produits simples et naturels. »

Après dix ans au Joint français et à la Poste, Marie rejoint son mari. « On a pris des recettes de nos grands-mères. » Elle se souvient « des petits pots préparés à l'aide d'un pichet, on cuisait dans des fours ». Tout se fait à la main. La marque Marie Morin naît en 1994. Un atelier voit le jour à Quessoy. Le tout premier dessert ? « Une crème vanille caramel, répond



Marie et Alain Morin, fondateurs de l'entreprise de Marie Morin, à Quessoy, partagent ensemble la Légion d'honneur remise à Marie, samedi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Alain, presque avec le goût en bouche. C'était une crème aux œufs frais cuite au four. » D'autres desserts suivent : crème à l'orange, crème au chocolat, crème au citron... Et la célèbre mousse au chocolat à l'ancienne, qui donne ses lettres de noblesse à la marque costarmoricaine, dès 1995. « La recette est arrivée comme ça. Rien n'a changé depuis », rebobine Marie.

Justement, pourquoi avoir choisi le nom de Marie Morin ? « On voulait donner une connotation bretonne à nos produits. Ils ont été commercialisés une petite année sous le nom de Mammig, avant d'être vendus sous la marque Marie Morin. » L'intéressée est alors comptable au sein de

l'entreprise. « Il n'y avait pas de service marketing, on a trouvé en famille ! »

L'incendie de 2001, « un grand drame »

La famille, c'est une force chez les Morin. C'est ensemble qu'ils se relèvent d'un incendie de l'entreprise, « un grand drame », en 2001. « Tout a été détruit à part un camion. On a réussi à sauver nos documents. La production a été stoppée quatre mois. Arrêter ou continuer ? On s'est remis en question. » Il a fallu trouver un local temporaire à Plérin, et reconstruire, en 2003, à Quessoy. « On s'est remis en selle grâce aux enfants. Et ils ont eu raison. » Une

renaissance couronnée de succès.

Un résumé ? Trente-quatre recettes pour une cinquantaine de références, commercialisées à 90 % dans les grandes et moyennes surfaces. D'une dizaine de salariés, l'entreprise est passée à 64 employés et une vingtaine d'intérimaires actuellement. Avec un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros. Les Morin vont de l'avant. « Je continue de travailler deux jours et demi par semaine à l'entreprise, glisse Marie. Ma passion, c'est le travail. » Son péché mignon ? La mousse au chocolat !

Soizic QUÉRO.

Émotion à la marche blanche pour Sacha

Une centaine de personnes ont participé à la marche blanche en souvenir de Sacha, qui s'est suicidé à la prison de Saint-Brieuc.



Les parents de Sacha (à gauche de la banderole), devant la prison de Saint-Brieuc, entourés par les personnes venues participer à la marche blanche en souvenir de leur fils, dimanche.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le 27 avril 2021, Sacha, 18 ans, se donnait la mort dans sa cellule du mitard de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Un an après, dimanche 1^{er} mai, ses parents ont organisé une marche blanche en sa mémoire. Près d'une centaine de personnes, toutes habillées en blanc, y ont participé. Des proches de la famille, mais aussi des anonymes. « Il y avait d'anciens détenus, des amis de Sacha que je ne connaissais pas, des jeunes venus de Rennes, la famille d'un homme qui s'était suicidé dans la même prison en 2018 », énumère la mère de Sacha, Loriane Ait-Hammou. Elle et son mari ont trouvé ce rassemblement « très bien, très beau, très digne, rempli d'émotions. »

Une minute de silence

Plusieurs pancartes avaient été confectionnées, avec des messages tels que « ton sourire à jamais gravé dans nos cœurs », « nous ne t'oublions jamais », « tous ensemble pour toi », « justice pour Sacha ».

Parti de la place de la préfecture de Saint-Brieuc, le cortège s'est d'abord

arrêté devant le palais de justice, où une minute de silence a été respectée.

Il s'est ensuite dirigé vers la maison d'arrêt, dans le calme et le silence. Devant la prison, ceux qui avaient apporté une rose blanche l'ont déposée devant un portrait de Sacha. Puis ceux qui avaient un ballon, blanc aussi, l'ont lâché dans le ciel.

L'affaire toujours devant la justice

Des applaudissements nourris ont suivi, qu'ont rendu plusieurs détenus de la prison. « Pour Sacha ! », a crié sa mère. « Respect pour lui ! », a-t-on pu entendre en réponse, derrière les murs de la prison.

Du côté judiciaire, la plainte contre X pour homicide involontaire par négligence déposée par la famille du jeune homme a été classée sans suite par le parquet de Saint-Brieuc. La famille s'est constituée partie civile au pénal et va entamer une action en responsabilité contre l'État devant le tribunal administratif de Rennes.

Cédric ROGER-VASSELIN.

Les souvenirs d'une maison de maître dispersés

La vente aux enchères du mobilier d'une maison de maître s'est déroulée samedi, au Gouray-Le Mené. Des biens d'époque, parfois hors du commun, ont tous été vendus.

Reportage

« Pas de retransmission en live sur internet ! » Une voix théâtrale retentit en provenance d'une grande bâtisse de pierres située dans le bourg du Gouray-Le Mené. Cette voix pourrait être celle d'un talentueux artiste... Elle s'accompagne soudain de l'écho d'un franc coup de marteau. Le regard d'une centaine de personnes est rivé dans sa direction. De quoi laisser divaguer l'imagination vers un lever de rideau.

C'est un spectacle hors normes qui a investi le petit village, samedi. Celui d'une vente aux enchères. Ce jour-là, Karl Benz, commissaire-priseur, vêtu d'une veste d'époque, va orchestrer la vente de tout ce qui se trouve à l'intérieur d'une maison de maître. Du mobilier du XVIII, XIX et XX^e siècle mais aussi des objets de décoration ou encore du linge.

Installé derrière un pupitre, à quelques marches de hauteur, à la porte d'entrée de la maison, le maître du jour, n'a pas une minute à perdre : il doit disperser en quelques heures les quelque 300 pièces abritées dans la maison, de la cave au grenier.

Public breton et normand

À ses côtés, Gilles Turbin, chef de salle, coiffé d'une casquette et d'un tablier lui apporte le premier objet. « Un miroir de Venise, c'est ici à ma droite ! », clame le commissaire-priseur. « À 50 € ! à 60 ! Et 10 € ici, ça fait 70 €, c'est plus nous ? interroge-t-il à l'intention des enchérisseurs venus de Bretagne et de Normandie. Pas nous ? c'est nous madame ! 110 € ! Adjudgé, vendu ! ».

Le miroir est à peine remis à son nouveau propriétaire, qu'une enchère en



Karl Benz a donné le premier coup de marteau à 14 h.

PHOTO : OUEST-FRANCE

appelle une autre. « Et maintenant, la Gar-Ni-Tu-Re de la maison, qui faisait l'Or-Gueil des propriétaires ! », clame-t-il en pesant chaque syllabe d'une voix forte.

Et d'enchaîner immédiatement par la description d'une grande statue : « Bronze doré, émail cloisonné, régules, pierre d'onyx venant probablement de la compagnie des Indes et des marbres d'Algérie... » Lancée à 150 €, l'enchère s'achève à 500 €.

En présentant un canapé de style Louis Philippe, décrit « à oreilles », l'expert transporte ensuite le public dans l'ère de la Kommandantur : « Les bottes allemandes ne font pas que du bruit ! En récupérant sa maison après la guerre, la famille a constaté que le canapé était noirci

par le cirage des bottes des Allemands, laissé sur l'arrête d'assise du canapé ». Adjudgé pour 100 €, l'enchère correspond à son estimation. Cet après-midi-là, l'anecdote aura fait recette auprès d'une jeune femme, passionnée d'histoire, élève commissaire-priseur.

« La valeur de ce canapé c'est son histoire. C'est le cœur de mon métier de révéler l'histoire secrète d'un objet en faisant des recherches, pour lui apporter cette valeur immatérielle, explique le commissaire. Il s'agit d'ouvrir un portail temporel. En touchant un objet, on touche la grande Histoire. Et cela n'a pas de prix même si c'est anecdotique. »

Au fil de l'après-midi, l'orateur use de sa verve pour affoler les enchères.

De quoi tenir en haleine le public avant d'abattre le fameux marteau.

Parmi les belles pièces démarquées sous le feu des enchères, un bronze datant de la Belle époque, trouve acquéreur pour 1 600 €, une sculpture orientaliste pour 2000 €... Mais aussi un lustre d'époque Art Déco réalisé par les frères Muller, à Nancy, pour 850 €.

Aux alentours de 17 h, le commissaire-priseur proclame la fin de la vente. Le moindre objet de la maison a trouvé preneur. « C'est ce qu'on appelle dans le jargon du métier une vente en gants blancs », se réjouit Karl Benz.

Isabelle SIGOURA.

Les Côtes-d'Armor en bref

Tour de Bretagne: Johan Le Bon l'emporte à la maison

Il l'a fait ! Johan Le Bon, le coureur lannionnais de l'équipe Dinan Sport cycling a remporté la 55^e édition du Tour de Bretagne cycliste, dimanche à Lannion.

Cette ultime étape avait un air de déjà-vu pour l'ancien professionnel... et pour cause. Il a retrouvé là ses circuits d'entraînement, et une boucle urbaine dans les rues de la capitale trégorroise qu'il connaît bien pour avoir contribué à son tracé.

C'est dans les deux derniers tours que Johan Le Bon s'est fait la belle. Il a savouré les deux derniers kilomètres de course, sûr qu'il ne serait plus rejoint par ses poursuivants. Le public trégorrois a apprécié le spectacle !



Victoire de Johan Le Bon (Dinan Sport Cycling) qui gagne également le classement général.

PHOTO : THOMAS BRÉGARIS / OUEST-FRANCE



40 ANS DE GLISSE

COUPE DU MONDE SLALOM / FREE JUMP
CONTEST ROLLER BMX / TROTT

RANDONNÉES ROLLER GRATUITES
SAM. 21 MAI 19h à 22h / RANDO MOBILITY MACIF
DIM. 22 MAI 11h à 13h / ENGIE RANDO'POP

MARATHON VÉTÉRANS / S'MI ROLLER
COUPE DU MONDE / DIM. 22 MAI à 15h30

MARATHON INTERNATIONAL
L'élite mondiale au rendez vous !

TOUT LE WEEK END / SKATE TIME BY OPTIC 2000
SAM. 21 MAI 22h à 00h / OXELO ROLLER DANCE

INITIATIONS & ANIMATIONS GRATUITES
www.rennessurroulettes.bzh

